

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

du 23 février 2021

Convocations adressées le 19 février 2021

Etaient présents : LELIEVRE GRAND FOUBERT LEBouc DELAUNAY DUVAL GUYONNET-PAYEL
LAMBERT PICHEREAU

Absents excusés : FERAULT qui a donné pouvoir à M. le Maire, FLANDRIN, BOULARD, CHANOT

Décision à prendre pour la boulangerie

Les membres du Conseil Municipal ont décidé de ne pas faire d'offre d'achat du fonds de commerce et d'engager la procédure de la clause résolutoire prévue au bail commercial afin de récupérer les locaux.

Avenants pour la salle des fêtes et autres devis

Les membres du Conseil Municipal ont accepté le Devis MEFRAN d'un montant de 10.925,28€ TTC pour l'achat de 10 tables pliantes rectangulaires, 10 tables rondes, 2 chariots de transport, 60 chaises gris clair, 1 podium (14 unités 100x200cm), rambarde, garde-corps.

Avenant Lot 10 peinture-sols souples – façades d'un montant de 4.746,31 euros TTC

Fait à Lignéres-Orgères, le 25 février 2021

Le Maire,



Raymond LELIEVRE